Responsable UE

Eric Van Den Berg

Président de jury

Roland Decaudin

Secrétaire de jury

Martine Liakhov

Contact

service.etudiants@saintluc.be +32 4 341 81 33

Bloc 2 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle

22 crédits • 440 points • 0 heures Prérequis : CV100 Atelier CVG

Corequis: CV207 Techniques et technologie

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant est capable de :

- Analyser un briefing interne et/ou externe en le situant dans un contexte socioprofessionnel en collaboration avec ses pairs et ses professeurs. (C1)
- Construire son discours pour défendre ses démarches et choix graphiques afin de le confronter à un jury de professeurs (C4, C5, C6)

Au terme du cours d'ATELIER CVG, l'étudiant est capable de :

- Mobiliser les outils, les techniques graphiques et les démarches en prenant des risques dans ses recherches graphiques (C2-C7)
- Décliner ses choix graphiques en utilisant les principes de la communication visuelle afin de concevoir des systèmes et/ou propositions graphiques engagés (C3-C5)
- Affirmer une intention artistique cohérente en décodant diverses démarches artistiques. (C7)
- Concrétiser un projet de communication propre spécifique aux divers secteurs de la communication visuelle et graphique

Au terme du cours de METHODOLOGIE, à travers un dossier, l'étudiant est capable de :

- Présenter les informations recherchées tant dans la documentation que sur le terrain en utilisant correctement les techniques et outils adéquats (C2-C5)
- Sélectionner les informations pertinentes, utiles à son travail graphique après avoir effectué une analyse critique et un croisement de sources (C1)
- Synthétiser et référencer correctement ses sources (C5)

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant annuelle, une évaluation partielle est organisée lors du premier quadrimestre.

ATELIER DE L'OPTION - PONDÉRATION Q1/Q2

Ce cours fondamental est soumis à une évaluation artistique, cela signifie que la note finale de l'atelier est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique de fin d'année. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre.

Le jury artistique, composé majoritairement de membres du personnel enseignant de l'école, est un jury artistique interne. Le jury artistique, composé majoritairement de membres extérieurs à l'école, est un jury artistique externe.

Pour les années ne menant pas à un grade, le jury artistique est un jury interne, pour les années menant à un grade (3ème bachelier/ dernière année de master), le jury est externe. Le règlement des jurys artistiques complet se trouve en annexe du règlement des études.

AUTRE(S) COURS QUE L'ATELIER DE L'OPTION - PONDÉRATION Q1/Q2

La pondération entre les quadrimestres est définie comme suit:

- la note du Q1 compte pour 40%
- la note du Q2 compte pour 60%

L'unité d'enseignement étant composée de plusieurs activités, la note finale correspond à la moyenne arithmétique des résultats obtenus pour chaque cours.

Important, il n'y a pas de seconde session pour cette unité d'enseignement.

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 C4 C5 C6 C7 de notre référentiel interne.